

## Communiqué de presse

Fort-de-France, le 13 mars 2024

### LES TAUX DES CRÉDITS AUX PARTICULIERS ET AUX ENTREPRISES À LA MARTINIQUE AU 4<sup>E</sup> TRIMESTRE 2023

**L'Institut d'émission des départements d'outre-mer (IEDOM) publie deux notes de conjoncture financière relatives aux taux des crédits à La Martinique:**

- [Taux des crédits aux entreprises au 4<sup>e</sup> trimestre 2023](#)
- [Taux des crédits aux particuliers au 4<sup>e</sup> trimestre 2023](#)

#### **PARTICULIERS : DES TAUX ENCORE EN HAUSSE, MAIS PROCHES DES NIVEAUX NATIONAUX**

Le taux moyen des **crédits à l'habitat** s'établit à 3,60 %, en hausse de 39 pdb sur le trimestre, et de 183 pdb sur un an. Il se positionne un peu au-dessus du taux moyen national (3,45 %). Le montant moyen est en repli, à 160 000 euros contre 172 000 au trimestre précédent. La durée moyenne de financement progresse légèrement, à 20 ans et demi (+6 mois).

De même, le taux moyen des **prêts personnels et autres crédits échancés à la consommation** évolue dans des proportions similaires (+37 pdb sur le trimestre, +177 pdb sur un an) pour atteindre 5,76 %. Comme c'est le cas depuis plusieurs trimestres, il est ainsi inférieur au taux moyen observé en France entière (6,08 %). Le montant moyen des financements se contracte, à 17 000 euros, contre 19 000 euros au trimestre précédent. La durée moyenne est relativement stable, à 5 ans et 3 mois.

Le taux moyen des **découverts** augmente de 57 pdb sur le trimestre, et de 71 pdb sur un an. À 8,68 %, il reste supérieur au taux moyen observé en France entière (6,93 %).

#### **ENTREPRISES : UNE ÉVOLUTION CONTRASTÉE DES TAUX**

Le taux moyen des **crédits à l'équipement** poursuit sa progression en fin d'année. Il s'établit à 4,59 % (+17 pdb sur le trimestre, +200 pdb sur un an), demeurant ainsi au même niveau qu'en France entière (4,58 %). En revanche, la médiane est sensiblement plus élevée (5,10 % en Martinique, contre 4,52 % en France entière). La durée moyenne de financement augmente légèrement, à 10 ans. Les crédits à l'équipement sont essentiellement souscrits à taux fixe (99 % en Martinique, 78 % au niveau national).

De même, le taux moyen des **crédits immobiliers** s'inscrit en hausse sensible (+55 pdb sur le trimestre, +146 pdb sur un an). À 3,69 %, il se positionne en deçà du taux en France entière (4,16 %) ; pour autant, le petit nombre de crédits immobiliers enregistrés induit un faible niveau de significativité.

Pour sa part, le taux moyen des **crédits de trésorerie échancée** affiche un repli sur le trimestre (-37 pdb). Sur un an, il demeure tout de même en augmentation notable (+192 pdb). Il s'établit en deçà du taux moyen national (4,56 % contre 4,69 %), mais la médiane est beaucoup plus élevée en Martinique (5,44 % contre 2,99 % en France entière).

Le taux moyen des **découverts** est également en recul sur le trimestre (-177 pdb), mais en hausse sur un an (+414 pdb). Il atteint 6,27 %.

---

**L'Institut d'émission des départements d'outre-mer** assure le rôle de banque centrale dans les cinq départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte), ainsi que dans les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin et des TAAF, dont la monnaie est l'euro. Il exerce ses missions de banque centrale « au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France ». L'IEDOM exerce également des missions de service public qui lui ont été confiées par l'État. Par ailleurs, il assure le rôle d'observatoire économique et financier des économies ultramarines.

**Les publications de l'IEDOM sont téléchargeables gratuitement sur le site [www.iedom.fr](http://www.iedom.fr)**

Contact presse : Adrien BOILEAU- tél : 0596 59 44 14, [adrien.boileau@iedom-martinique.fr](mailto:adrien.boileau@iedom-martinique.fr)